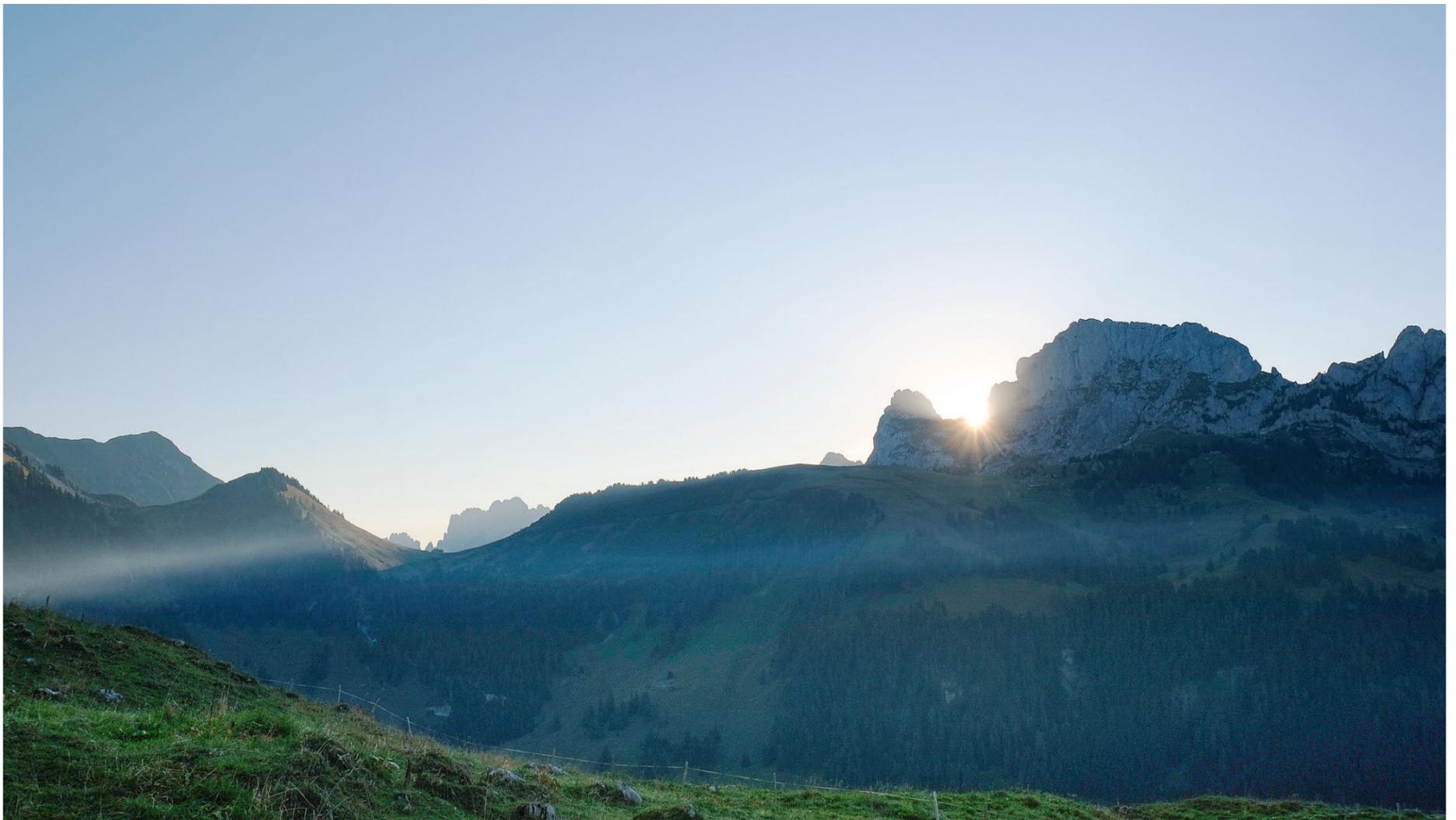


Parc'info

N°24 Octobre 2020



Le Parc, à l'aube d'une nouvelle charte

Le Parc, ensemble pour un développement durable

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut sera constitué de 17 communes unies dans l'objectif d'un développement régional durable. Le Parc se veut comme un trait d'union entre des régions sœurs, faisant fi des barrières linguistiques, confessionnelles et cantonales, et conjuguant ses forces avec celles de ses partenaires, communes, milieux économiques, touristiques et agricoles.

De nombreuses actions concrètes sont nées des synergies entre les associations régionales, acteurs locaux et autorités communales durant ces dix premières années d'existence. Lors de forums, de rencontres ou de commissions organisées par le Parc, des personnes d'horizons différents ont pu se réunir autour d'une même table afin d'échanger, d'établir une collaboration sur le long terme. Ces rencontres créent un terreau fertile en nouvelles idées et en projets communs, dans les domaines de l'économie locale, de l'agriculture, de la forêt, de la mobilité, de l'énergie ou de la nature.

Les projets menés par le Parc s'inscrivent dans trois missions principales prescrites par la Confédération: préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du

paysage; développement d'une économie régionale durable; sensibilisation du public à l'environnement et aux patrimoines. Pour y parvenir, le Parc se veut un interlocuteur attentif, comprenant les enjeux et recherchant des solutions appropriées avec les acteurs concernés.

Le Parc inscrit ses actions dans la durabilité et reste au service de sa population. Il encourage la conservation et l'amélioration de la qualité de ses valeurs naturelles en réalisant différentes mesures: plantations et entretiens d'arbres fruitiers avec les professionnels de la branche, sauvegarde d'espèces menacées, revitalisations et créations d'étangs et de haies, plantations de buissons d'essences indigènes, charte d'engagement *Respecter nos espèces sensibles et nos zones protégées*, adhésion par la grande majorité des agriculteurs du Parc aux réseaux écologiques, coordination de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et bien d'autres encore.

L'essor économique et social des communes membres dans le respect du développement durable constitue également l'un des aspects fondamentaux du Parc. Des projets

touristiques d'importance que sont Le *Grand Tour des Vanils*, *Les vias du fromage* et le *Tour du Comté de Gruyère* ont vu le jour. Loin de promouvoir un tourisme de masse, le Parc oriente ses offres vers un tourisme d'expérience, veillant à sensibiliser les visiteurs à la préservation des riches patrimoines naturels et culturels. Avec plus de 140 produits certifiés, le label *Produit du Parc* valorise les savoir-faire et l'origine des matières premières. Les domaines de l'énergie et de la mobilité ne sont pas en reste avec des actions directes comme l'optimisation énergétique des bâtiments communaux, la promotion du solaire photovoltaïque chez les propriétaires privés ou les plans de mobilité pour les Désalpes. L'élaboration du programme annuel d'activités *Parc à la carte*, la mobilisation de bénévoles et la collaboration avec les écoles présentes sur son territoire rejoignent quant à eux la mission de sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines, lien tangible et essentiel entre l'humain, la culture et la nature.

Christelle Grangier

Décodage de Parc

Le calendrier de la charte (2022 – 2031)

Le contrat de Parc entre en vigueur après sa ratification par les assemblées et conseils communaux des communes du Parc (Berne, Fribourg, Vaud) et par l'assemblée générale de l'association du Parc (19 novembre 2020). A la suite de cette ratification, le contrat reste en vigueur pendant les 10 ans que couvrira le label Parc attribué en 2022, soit jusqu'en 2031.

La demande de renouvellement du label parc naturel régional sera déposée à l'OFEV par les cantons en mars 2021, avec le plan de gestion 2022-2031. L'OFEV se prononcera en août 2021 pour une entrée en vigueur au premier janvier 2022. Concernant les financements de l'OFEV et des cantons de Vaud et Fribourg le plan de gestion 2020-2024 fait foi, le canton de Berne se prononcera en 2021.

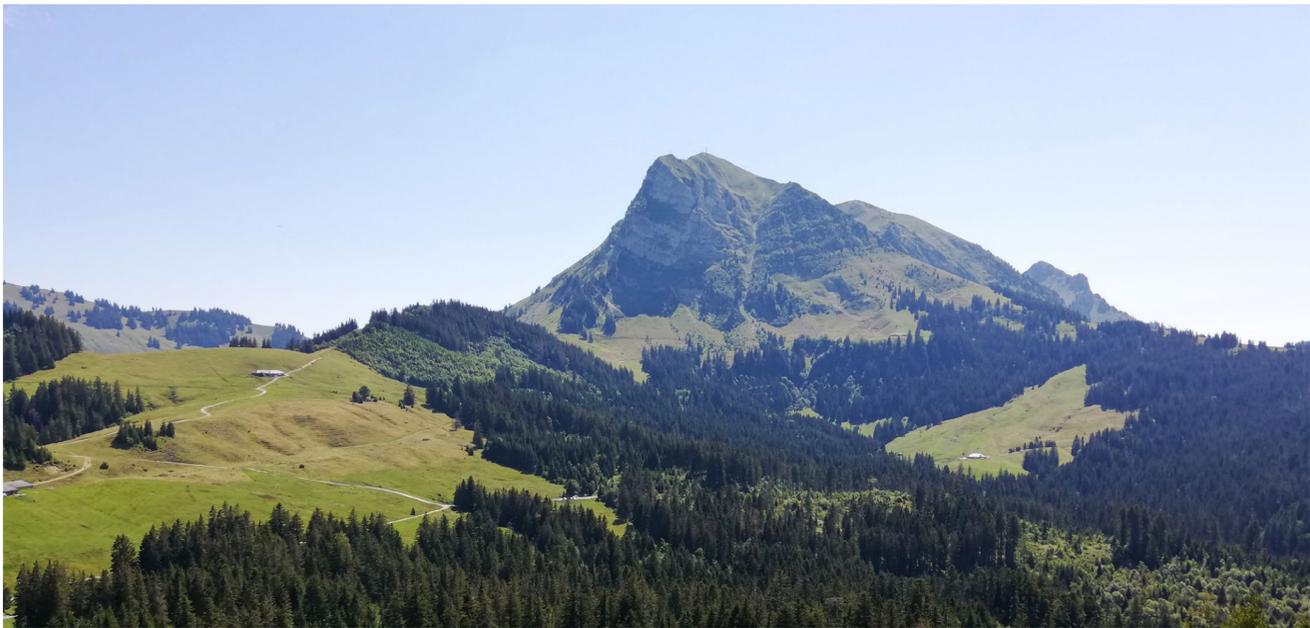
Der Park – Gemeinsam für eine nachhaltige Entwicklung

Der Regionale Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut vereint 17 Gemeinden mit dem Ziel, eine nachhaltige regionale Entwicklung zu fördern. Der Park sieht sich als eine Brücke zwischen verwandten Regionen, die Sprach-, Konfessions- und Kantonsgrenzen überwindet und die Kräfte von Partnern, Gemeinden, wirtschaftlichen, touristischen und landwirtschaftlichen Interessengruppen bündelt.

Die erste zehnjährige Betriebsphase des Parks hat die Umsetzung zahlreicher konkreter Massnahmen gesehen, die aus Synergien zwischen regionalen Verbänden, lokalen Akteuren und Gemeindebehörden

hervorgegangen sind. Im Rahmen der vom Park organisierten Foren, Treffen oder Kommissionen konnten sich Personen mit unterschiedlichem Hintergrund versammeln, um sich auszutauschen und eine langfristige Zusammenarbeit aufzubauen.

Die vom Park durchgeführten Projekte verfolgen drei vom Bund vorgegebene primäre Ziele: die Erhaltung und Aufwertung der Qualität von Natur und Landschaft; die Förderung einer nachhaltigen Wirtschaft in der Region; die Sensibilisierung der Öffentlichkeit für die Umwelt und das natürliche und kulturelle Erbe.



Le Moléson vu depuis le Maulatré d'Amont, avec en premier plan les forêts du bassin-versant la Trême, les alpages des Grosses Clés et de la Joux-Devant

Le Moléson, portrait géologique d'un mythe

Sommet mythique de 2002 mètres d'altitude, le Moléson est un symbole pour la Gruyère et le canton de Fribourg. Sa silhouette caractéristique le rend visible et reconnaissable loin à la ronde. Comme premier promontoire des Préalpes, il offre aussi un panorama particulièrement étendu du Jura aux Alpes en passant par le plateau ou le bassin lémanique. Accessible par des remontées mécaniques, il est devenu une attraction touristique majeure.

Avec sa crête qui rejoint le sommet de Teysachaux au sud, le Moléson constitue un massif calcaire des Préalpes médianes plastiques. Ces roches sédimentaires se sont constituées il y a quelque 100 à 200 millions d'années dans un océan alpin situé au Sud de l'Europe. Durant la formation des Alpes, ces couches de roches ont été plissées et charriées vers le nord, par-dessus des couches de roches sédimentaires plus jeunes et plus tendres qui l'entourent (flyschs). Ce

massif, fragment d'un vaste plissement synclinal, se détache largement de son environnement immédiat qui a été ensuite davantage érodé (vallée de la Trême, Vudalla, Les Paccots). Ce sont donc l'érosion glaciaire puis les processus gravitaires et fluviaux qui ont modelé le paysage actuel.

Quant à la couverture végétale qui habille harmonieusement ce massif montagneux, elle a été façonnée par l'homme qui exploite

ce territoire depuis des siècles. L'utilisation du bois ainsi que la prévention des crues expliquent les vastes forêts et zones humides de la vallée de la Trême. Dans la zone intermédiaire, l'économie alpestre et sa production fromagère a créé une mosaïque de boisements et de pâturages, ponctués de chalets d'alpages souvent recouverts de tavillons. Enfin, les zones sommitales peu productives sont marquées par des falaises alternant avec pâturages, pelouses alpines

et couloirs à avalanche. On y trouve une remarquable diversité floristique. Le sentier botanique au départ de Plan Francey, avec ses 250 plantes étiquetées en est la preuve. Le funiculaire et le téléphérique marquent enfin l'empreinte de l'exploitation touristique du site, concentrée sur son versant nord.

Der Moléson: geologisches Porträt eines Mythos

Der legendäre Gipfel ist 2002 Meter hoch und ein Wahrzeichen des Greizerbezirks und des Kantons Freiburg. Dank seiner charakteristischen Silhouette ist er leicht erkennbar und weitherum bekannt. Als erster Vorposten der Voralpen hat er ausserdem ein besonders umfassendes Panorama zu bieten, das sich vom Jura über das Mittelland oder das Genferseebecken bis zu den Alpen erstreckt. Der mit der Luftseilbahn erreichbare

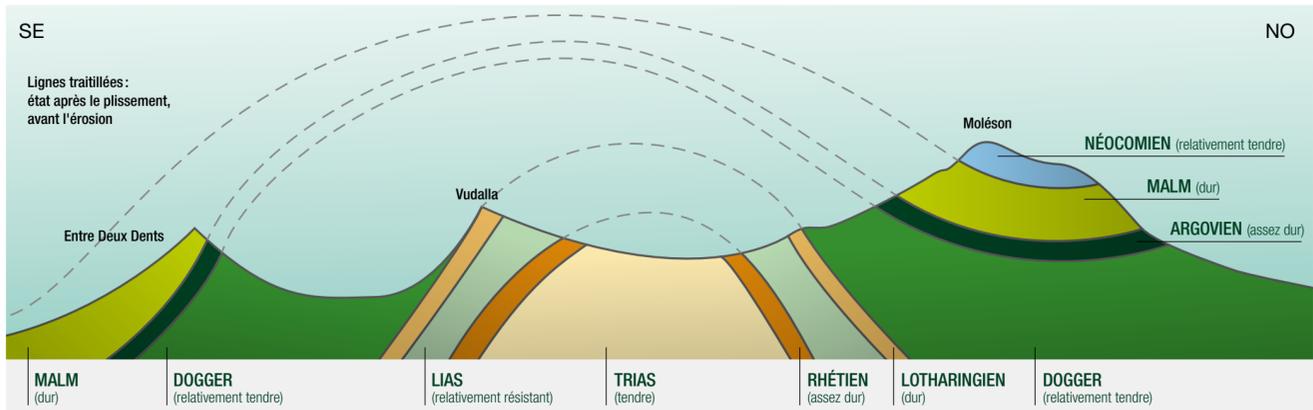
Gipfel konnte sich als eine bedeutende Touristenattraktion etablieren.

Zusammen mit dem Teysachaux, an den sein Bergkamm im Süden grenzt, bildet der Moléson ein Kalksteinmassiv der Préalpes médianes plastiques. Das Sedimentgestein aus Mergel und Kalk hat sich vor 100 bis 200 Millionen Jahren in einem alpinen Ozean im Süden Europas gebildet. Während der Entstehung der

Alpen wurden diese Gesteinsschichten gefaltet und umgeben von jüngerem, weicherem Gestein (Flysch) gegen Norden transportiert. Dieses Kalksteinmassiv, das ein Überbleibsel einer grossen Synklinale ist, hebt sich deutlich von der unmittelbaren Umgebung ab, die danach weitgehend erodiert ist (Tal der Trême, Vudalla, Les Paccots). Die heutige Landschaft wurde demnach durch Gletscherschliff sowie fluviale und gravitative Prozesse geformt.

Die Pflanzendecke, die gleichmässig auf diesem Bergmassiv gedeiht, ist von der jahrhundertelangen Bewirtschaftung durch den Menschen geprägt. Die weitläufigen Wälder und Lawnenzügen ab. Der Gipfel hat eine bemerkenswerte Pflanzenvielfalt zu bieten, die je nach Exposition variiert. Die Stand- und die Luftseilbahn zeugen schliesslich von der touristischen Nutzung des Standorts, die sich auf den Nordhang konzentriert.

mit Holzschindeln gedeckten Alplütten. Im wenig bewirtschafteten Gipfelbereich wechseln sich Felsen mit Weiden, Bergwiesen und Lawnenzügen ab. Der Gipfel hat eine bemerkenswerte Pflanzenvielfalt zu bieten, die je nach Exposition variiert. Die Stand- und die Luftseilbahn zeugen schliesslich von der touristischen Nutzung des Standorts, die sich auf den Nordhang konzentriert.



Coupe transversale du pli initial du Moléson, reconstitution schématisée d'après les profils de L. Pugin (1952)



EPF Grandjean, une entreprise qui fait feu de tout bois

L'arrivée des premiers frimas aura tôt fait de diminuer les montagnes de copeaux qui remplissent la halle de EPF Grandjean à Neirivue en ce début d'automne. L'entreprise familiale, reprise par Fabrice Grandjean en 2004, est spécialisée dans le déchetage de bois et fournit particuliers et chauffages à distance communaux en bois-énergie. EPF Grandjean exécute également des mandats de travaux forestiers en Gruyère, principalement dans l'Intyamont et dans la Jogne, ainsi que du transport de bois et des travaux de déneigement. Conscient de l'importance d'une collaboration entre les différents acteurs du secteur, Fabrice Grandjean fait partie de la *commission bois* du Parc depuis sa création. Attentif à la demande et au marché, l'entrepreneur reste en constante recherche de nouvelles valorisations et de nouvelles synergies. Entretien avec ce visionnaire qui s'investit sans relâche pour la durabilité.

De quelle manière avez-vous fait évoluer une affaire familiale vers une entreprise sensible au développement durable ?

Fabrice Grandjean : La structure qu'ont fondée mon père et mon oncle en 1996 a été chamboulée par l'ouragan *Lothar*, au tournant de l'an 2000. Il fallait faire quelque chose du bois des forêts dévastées. Le plus raisonnable était de le valoriser dans la région. Certaines communes ont petit à petit installé des chauffages à distance, nous répondions présents pour les fournir en copeaux. Le bois étant la ressource naturelle locale par excellence, nous essayons un maximum de le

transformer dans la région : le déchetage se fait en forêt, là où les grumes sont stockées, les copeaux sont séchés soit dans notre halle à Neirivue, soit à Grandvillard grâce à la récupération de chaleur de la centrale biogaz. Seule la transformation en pellets s'effectue à Guin, aucune infrastructure ne permettant de le faire plus près.

Comment le Parc peut-il contribuer au développement du secteur du bois sur son territoire ?

FG : Le Parc joue plusieurs rôles importants, le premier étant de proposer, par le biais de la *commission bois*, une plateforme entre les différents corps de métiers. Connaître ses partenaires, scieurs, charpentiers, menuisiers ou tavlionneurs, débouche sur des synergies qui permettent de renforcer les circuits courts. Par son soutien et sa promotion du *label Bois suisse* et la diffusion de son propre *label Produit*, le Parc est un interlocuteur essentiel pour valoriser le bois local auprès des communes et des particuliers.

Comment se présente le futur pour EPF Grandjean ?

FG : Les changements climatiques produisent des effets préoccupants sur nos forêts. Ces effets induisent déjà des modifications dans les soins à apporter aux massifs. Le domaine du bois-énergie dans lequel il reste beaucoup à faire sera fortement impacté. Une chose est sûre, c'est que nous continuerons à travailler dans la région et à trouver sans cesse des solutions à proposer pour vivre cette transition.

Engagement des communes et des entreprises en faveur du bois suisse et local

Le bois est une ressource naturelle primordiale pour le Parc, les forêts couvrant 40% de son territoire (20'300 ha). Il s'agit aussi d'un secteur économique très important représentant quelque 70 entreprises qui génèrent plus de 300 emplois. Choisir du bois suisse ou du Parc, c'est favoriser non seulement une entreprise de construction locale, un scieur ou une entreprise forestière, mais c'est permettre également le maintien

des savoir-faire. Cet effet multiplicateur constitue une plus-value essentielle pour la région, sans compter l'effet écologique lié à des circuits plus courts.

A la fin 2019, quinze communes du Parc se sont formellement engagées en faveur du bois suisse. En tant que maître d'ouvrage, chaque commune doit notamment exiger ou encourager la fourniture de bois local dans

le cadre d'appels d'offres, favoriser le bois-énergie pour le chauffage de ses bâtiments et sensibiliser les citoyens à l'utilisation du bois indigène. C'est en effet au porteur de projet de demander à son architecte ou maître d'œuvre que le bois utilisé soit suisse ou du Parc. A ce titre, les constructions de particulier peuvent être labellisées *Bois suisse*, même si l'entreprise mandatée ne l'est pas forcément.

Gemeinden und Unternehmen setzen sich für Schweizer Holz und Holz aus der Region ein

Wälder machen 40% des Parkgebiets (20'300 ha) aus und Holz bleibt eine wichtige natürliche Ressource für den Park. Auch in wirtschaftlicher Hinsicht ist die Holzindustrie von grosser Bedeutung, da um die 70 Unternehmen in diesem Sektor tätig sind, die mehr als 300 Arbeitsplätze generieren. Die Wahl von Schweizer Holz oder Holz aus der Region dient nicht nur der Unterstützung von lokalen Bauunternehmen, Sägereien oder Forstbetrieben, sondern auch der Erhaltung von Know-how. Dank dieser Multiplikatorwirkung

können ein wesentlicher Mehrwert für die Region sowie ein positiver Effekt für die Umwelt durch kürzere Produktionswege erzielt werden.

Ende 2019 verpflichteten sich fünfzehn Parkgemeinden offiziell, sich für die Förderung von Schweizer Holz einzusetzen. Als Bauherrin muss jede Gemeinde insbesondere im Rahmen von öffentlichen Ausschreibungen die Bereitstellung von lokalem Holz fördern oder verlangen, Energieholz für das Heizen ihrer Räumlichkeiten bevorzugen und

die Bevölkerung für die Verwendung von heimischem Holz sensibilisieren. Es ist die Aufgabe des Projektträgers, sich beim Architekten oder Bauherren zu erkunden, ob das verwendete Holz aus der Schweiz oder dem Park stammt. In diesem Sinne können Privatpersonen ihre Bauten mit dem Label Schweizer Holz auszeichnen lassen. Das beauftragte Unternehmen muss dazu nicht zwingend schweizerisch sein.

Entreprises labellisées Bois suisse

Unternehmen mit dem Label Schweizer Holz

Vingt entreprises sont labellisées *Bois suisse* sur le territoire du Parc. Ce label garantit que 80% de la production ou d'un secteur de production provient des forêts suisses.

Zwanzig im Parkgebiet angesiedelte Unternehmen tragen das Label Schweizer Holz. Dieses garantiert, dass 80% der Produktion oder des Produktionssektors aus Schweizer Wäldern stammen.

- Chalet Schuwy SA, construction de chalets, Im Fang
- EPF Grandjean Sàrl, exploitation forestière et bois-énergie, Neirivue
- Eléments Terre construction sàrl, construction et rénovation bois, Chamby
- Elementerre, charpente, Corbeyrier
- Forêt d'Enhaut, partenaire spécialisé, Rossinière
- Florian Despond, tavlionneur, Chailly-Montreux
- Freddy Oguey, scierie charpente menuiserie, Le Sépey
- Gachet-Ruffieux SA, menuiserie, Charmey
- Genoud Frères Sàrl, exploitation forestière, Charmey
- Louis-Philippe Oguey, menuiserie, Le Sépey
- Maurice Beaud Fils Constructions SA, Albeuve
- MJL Rossier Charpente-Menuiserie Sàrl, processus, Les Moulins
- Schwitzgubel Bois, commerce de bois, Rougemont
- Scierie Blum, Gérignoz

- Scierie Borcard, Grandvillard
- Scierie de Corbeyrier, Corbeyrier
- Scierie des Avants, Les Avants
- Scierie Geinoz, Enney
- Tavillon-Bois, Hervé Schopfer, Château-d'Éx
- Tavillon Bardeaux, François Krummenacher, Montbovon



Communes partenaires Partner-gemeinden

- Bas-Intyamont
- Château-d'Éx
- Châtel-sur-Montsalvens
- Corbeyrier
- Créruz
- Grandvillard
- Gruyères
- Haut-Intyamont
- Jaun
- Montreux
- Ormonts-Dessous
- Rossinière
- Rougemont
- Val-de-Charmey
- Villeneuve

Entreprises labellisées Bois du Parc Unternehmen mit dem Label Parkholz

Huit entreprises s'engagent par ailleurs à travailler avec du bois du Parc. Ces entreprises partagent les valeurs du Parc et veillent à inscrire leur fonctionnement dans la durabilité. *Acht Unternehmen haben sich ausserdem der Verarbeitung von Holz aus dem Park verschrieben. Diese Unternehmen teilen die Werte des Parks und wollen ihren Betrieb auf Nachhaltigkeit ausrichten.*

- EPF Grandjean Sàrl, Neirivue
- Scierie Blum, Gérignoz
- Scierie des Avants, Montreux
- Tavillon-Bois, Schopfer, Château-d'Éx
- Tavillon Bardeaux, Krummenacher, Montbovon
- Colin Karlen – Tavillonage, Château-d'Éx
- Genoud Frères Sàrl, exploitation forestière, Charmey
- Vincent Gachet – Tavlionneur



Tavillonage (le logo du Parc) au chalet en Lys dans l'Intymanon
Schindelmacher (Parklogo), Chalet de Lys im Intymanon

Une nouvelle charte pour le Parc

Un parc naturel régional est un instrument de développement régional et de protection de la nature et du paysage introduit dans la *Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage* (LPN) en 2007. Au contraire des parcs nationaux et des parcs périurbains, le parc naturel ne nécessite pas une zone centrale protégée, à quelques exceptions près (hauts de Montreux, Villeneuve, Veytaux) l'entier du territoire communal y est englobé. Et le pari en est simple : conserver et mettre en valeur la qualité du patrimoine naturel tout en renforçant les activités économiques (agriculture, bois, produits locaux, tourisme) dans la recherche d'un développement durable.

En février 2012, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a reçu son label de parc d'importance nationale, valable jusqu'en 2021 (dix ans). Situé entre la Riviera vaudoise et le lac Noir, entre Gruyères et Gstaad, il affirme une identité préalpine et rurale encore préservée, ainsi qu'une vocation touristique reconnue dès le 19^e siècle et se profile autour de l'économie alpestre (alpages, chalets et fromages) avec trois AOP : *L'Etivaz*, *Le Gruyère* et le *Vacherin Fribourgeois*. Avec son territoire de 502 km² et quelque 12'500 habitants répartis sur 13 communes (7 vaudoises : Rougemont, Château-d'Ex, Les Mosses / Ormont-Dessous, Rossinière, Villeneuve, Veytaux, Montreux et 6 fribourgeoises : Val-de-Charmey, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Bas-Intymanon, Grandvillard, Haut-Intymanon), il prône un lien unique entre l'homme, la culture et la nature. Cette région des Préalpes occidentales avec ses paysages exceptionnels, sa riche biodiversité, son agriculture dynamique, ses traditions encore bien vivantes et ses artisans ancrés dans le 21^e siècle affirme ainsi sa volonté d'être un pays (un Parc) à vivre et à partager.

Aujourd'hui il faut songer à la prochaine charte (2022 – 2031) et au renouvellement des contrats de Parc avec les communes déjà membres ou nouvelles. Un projet de parc doit émaner d'initiatives locales et être validés par un processus démocratique, par les conseils communaux dans le canton de Vaud et par les assemblées communales à Fribourg et

Berne. En 2018 déjà les autorités municipales et communales du Parc (14) ont confirmé leur volonté de poursuivre l'aventure et de se lancer dans une nouvelle charte. Quatre nouvelles communes ont fait part de leur volonté de rejoindre le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut : Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen pour une intégration partielle concernant Abländschen. Avec ces 17 communes, la superficie du Parc augmentera de 25% (630 km²) pour une population de 16'000 habitants, sans changement pour la faible densité de population (25 habitants/ km²).

De l'évaluation de l'ancienne charte à la rédaction de la nouvelle

L'évaluation de la charte réalisée en 2019 a été participative, d'abord en impliquant l'équipe de la coordination, ensuite en l'ouvrant aux partenaires et acteurs du territoire. La démarche s'est déclinée en deux phases. D'une part une introspection sur la base des directives de l'*OFEV* de la charte 2012 – 2021 au travers d'indicateurs spécifiques (selon le plan de gestion à 10 ans) et standards (fixés par l'*OFEV*). D'autre part une série d'enquêtes auprès des membres et partenaires du Parc (questionnaire d'acceptance), de personnes ressources (16 entretiens) et des membres de commissions et d'acteurs de projets du Parc (questionnaires d'effets). Ils permettent d'appréhender les attentes et les craintes face à un tel projet. Même si l'on peut affirmer qu'il est bien perçu et associé à la nature, au patrimoine et à l'économie durable, cela ne va pas sans engendrer des attentes contradictoires : plus de nature et moins de tourisme pour les uns, pas assez d'implications touristiques pour les autres. Ce conflit d'intérêt révèle une zone grise qu'il faudra gérer.

Tous les effets escomptés de la charte 2012-2021 ont été atteints ou partiellement atteints. L'évaluation a permis de mieux cerner les forces et les faiblesses du Parc, les potentiels et les limites de son action en faveur des objectifs légaux et des attentes des parties prenantes. L'atteinte des résultats est bien

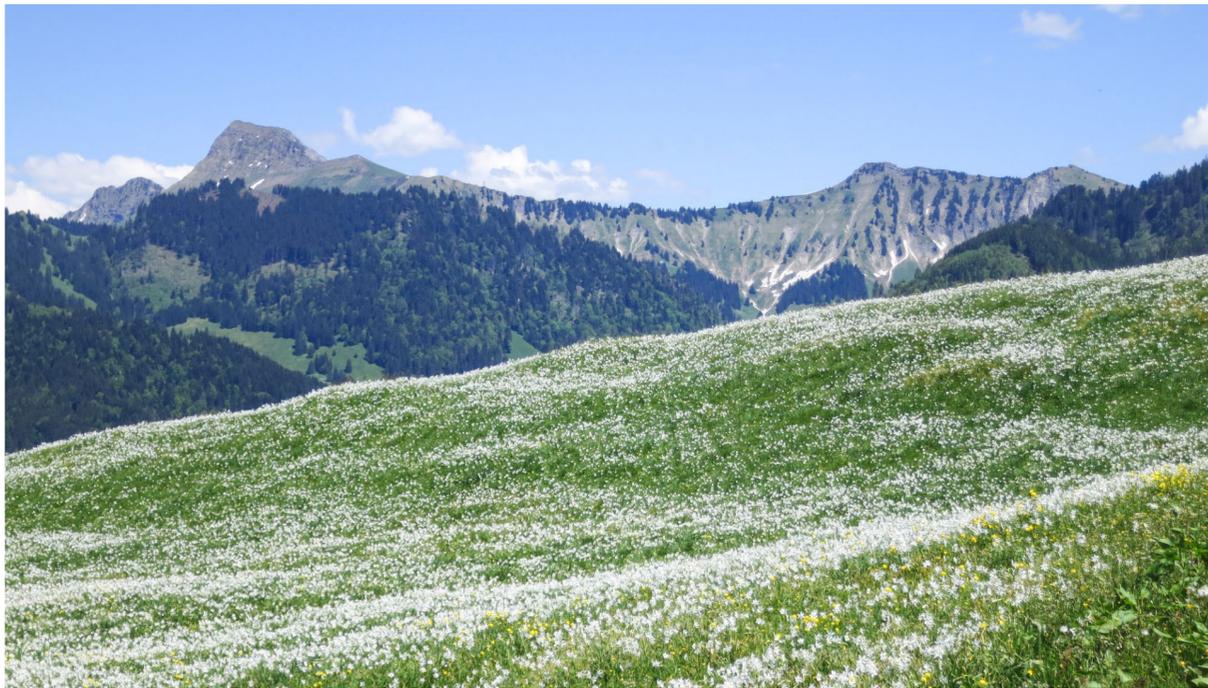
équilibrée entre les différentes missions du Parc : préservation et valorisation de la nature et du paysage, renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable, sensibilisation et éducation à l'environnement et garantie à long terme.

Les options stratégiques définissent les orientations nécessaires pour améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des stratégies et activités du Parc lors de la prochaine phase opérationnelle. Elles sont reprises et développées dans l'élaboration du plan de gestion à 10 ans (2022 – 2031). Une reformulation de ces objectifs a été effectuée en fonction des résultats de l'évaluation (cf. encadré objectifs stratégiques), pas de grands changements mais des adaptations à l'évolution du contexte et des enjeux, des précisions relatives à la durabilité. De plus de nouveaux objectifs sont formulés en relation à la mission de garantie territoriale (communication, organisation du territoire et gestion) et l'urgence climatique est introduite comme objectif transversal (un objectif stratégique qui devra être pris en compte dans les différentes fiches de projet).

Le Parc se positionne en premier lieu au service de sa population en affirmant sa volonté de placer au centre de son projet l'être humain, dans un cadre naturel préservé et une responsabilité envers les générations futures. Ce projet de Parc est un instrument de développement régional qui n'implique aucune interdiction ou restriction supplémentaires, mais qui renforce et valorise l'extraordinaire valeur naturelle et paysagère de ce territoire selon les principes du développement durable. Le capital social et culturel du territoire en est sa singularité issue des activités passées et présentes et se reflète dans le paysage : des hautes valeurs naturelles, des produits agricoles reconnus, des patrimoines respectés, des traditions vivantes.

Le plan de gestion 2022 – 2031 sera mis en consultation sur le site du Parc du 15 octobre au 15 novembre.

Voir sur www.gruyerepaysdenhaut.ch



La neige im mai, une fleur emblématique du Parc : les narcisses



Montbovon, le 12 février 2012, les représentant des communes (14) reçoivent le label Parc de la première charte (2012-2021)

Montbovon, 12. Februar 2012: Die Gemeindevertretungen (14) erhalten das Parklabel der ersten Charta (2012-2021)

Objectifs stratégiques 2022 – 2031

1. Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage

- Valoriser, préserver et développer la qualité du paysage, des patrimoines construits et des traditions vivantes.
- Valoriser, préserver et développer une biodiversité résiliente et de qualité.

2. Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable

- Promouvoir une agriculture familiale, économiquement viable, écologiquement durable et garante d'un paysage ouvert et diversifié.
- Diversifier et renforcer l'offre touristique durable.
- Valoriser les différentes fonctions de la forêt ; renforcer la filière régionale du bois et sa durabilité.
- Développer et promouvoir les produits spécifiques et les entreprises partenaires du Parc.
- Promouvoir des politiques énergétiques durables.
- Promouvoir des politiques de mobilité durables.

3. Sensibilisation du public et éducation à l'environnement

- Sensibiliser le public et les écoliers au développement durable et à la qualité des patrimoines naturels et culturels du Parc.

4. Garantie à long terme

- Donner de la visibilité au Parc et favoriser son appropriation par les acteurs locaux.
- Promouvoir les missions du Parc dans l'organisation du territoire.
- Garantir une gestion efficace, participative et transparente du Parc, impliquant la responsabilité stratégique des communes.
- Prendre en compte l'urgence climatique (objectif transversal).



Château-d'Ex, la zone alluviale de la Sarine, le Ramacé
Château-d'Ex, Auenlandschaft der Saane, Le Ramacé



La chaîne des Vanils
Die Bergkette der Vanils

Eine neue Parkcharta

Ein regionaler Naturpark ist ein Instrument zur regionalen Entwicklung und zum Schutz von Natur und Landschaft, das 2007 mit der Revision des Bundesgesetzes über den Natur- und Heimatschutz (NHG) eingeführt wurde. Der regionale Naturpark unterscheidet sich insofern von Nationalparks und Naturerlebnisparks, als er keine geschützte Kernzone einhalten muss. Daher wird bis auf wenige Ausnahmen (Riviera Montreux, Villeneuve, Veytaux) das gesamte Gebiet einer Gemeinde integriert. Das Prinzip des Parks ist einfach: Ziel ist es, die Qualität des natürlichen Erbes zu erhalten und aufzuwerten und die nachhaltig betriebene Wirtschaft zu stärken (Landwirtschaft, Holzindustrie, lokale Produkte, Tourismus).

Im Juni 2016 avant l'assemblée générale visite de la scierie des Avants
Juni 2016, vor der Generalversammlung: Besuch des Sägewerks in Les Avants

Im Februar 2012 wurde dem Regionalen Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut das Label «Park von nationaler Bedeutung» verliehen, das bis 2021 (zehn Jahre) gültig ist. Der zwischen der Waadtler Riviera und dem Schwarzsee sowie zwischen Gruyères und Gstaad gelegene Park ist von einer noch ursprünglichen voralpinen, ländlichen Identität geprägt und seit dem 19. Jahrhundert von touristischer Bedeutung. Er ist mit drei AOP-Käsen für die Alpwirtschaft (Alpen, Alphütten und Käse) bekannt: L'Etivaz, Le Gruyère und Le Vacherin Fribourgeois. Sein Gebiet umfasst um die 12'500 Einwohner und erstreckt sich auf 13 Gemeinden (7 Waadtler: Rougemont, Château-d'Ex, Les Mosses / Ormont-Dessous, Rossinière, Villeneuve, Veytaux, Montreux und 6 Freiburger: Val-de-Charmey, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Bas-Intymanon, Grandvillard, Haut-Intymanon). Der Park verbindet auf einzigartige Weise die Menschen, die Kultur und die Natur dieser Region der westlichen Voralpen, die sich durch aussergewöhnliche Landschaften, Artenreichtum, ihre Landwirtschaft, ihre lebendigen Traditionen, ihre im 21. Jahrhundert wurzelnden Handwerker und ihr Bestreben auszeichnet, ein Gebiet (ein Park) zum Leben und Erleben zu sein.

Nun stehen eine neue Charta (2022–2031) und die Unterzeichnung der Parkverträge mit den Mitgliedsgemeinden und den neuen Gemeinden an. Ein Naturpark muss aus lokalen Initiativen hervorgehen und in einem demokratischen Prozess von den Gemeindebehörden, das heisst den Gemeinderäten im Kanton Waadt

und den Gemeindeversammlungen in den Kantonen Freiburg und Bern, validiert werden. 2018 haben die Gemeindebehörden der 14 Parkgemeinden bereits ihre Absicht bekräftigt, weiterhin Teil dieses Abenteurers mit einer neuen Charta zu sein. Vier neue Gemeinden haben ausserdem den Wunsch geäussert, dem Regionalen Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut beizutreten: Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen (letztere Gemeinde für eine Teilintegration von Abländschen). Mit diesen 17 Gemeinden wächst das Parkgebiet um 25% auf 630 km² an, mit einer Bevölkerung von 16'000 Einwohnern und unveränderter Bevölkerungsdichte (25 Einwohner/km²).

Von der Evaluation der alten bis zur Entstehung der neuen Charta

Die 2019 durchgeführte Evaluation der Charta war partizipativer Natur: Zunächst wurde das Koordinationsteam einbezogen und schliesslich auch Partner und Akteure auf dem Parkgebiet. Der Prozess war in zwei Phasen unterteilt. In einer ersten Phase wurde eine Selbstevaluation basierend auf den Richtlinien des BAFU für die Charta 2012-2021, mittels spezifischer Indikatoren (gemäss dem 10-jährigen Betriebsplan) und Standards (vom BAFU festgelegt), realisiert. In einer zweiten Phase wurde eine Reihe von Befragungen von Parkmitgliedern und -partnern (Akzeptanzfragebogen), Ansprechpartnern (16 Interviews), Kommissionsmitgliedern und Akteuren in Parkprojekten (Wirkungsfragebogen) durchgeführt. Die verschiedenen Fragebögen geben einen Einblick in die vorhandenen Erwartungen und Ängste in Bezug auf den Park. Auch wenn der Park positiv wahrgenommen und mit der Natur, dem Erbe und der nachhaltigen Wirtschaft in Verbindung gebracht wird, bringen diese unterschiedlichen Assoziationen aus, ein Gebiet (ein Park) zum Leben und Erleben zu sein.

Der Parkverein stellt das Engagement für seine Bevölkerung an erste Stelle und den Menschen ins Zentrum seiner Projekte, wobei ein geschützter Naturraum und die Verantwortung gegenüber zukünftigen Generationen den Rahmen bilden. Dieses Parkprojekt ist ein Instrument der regionalen Entwicklung, das keine zusätzlichen Verbote oder Einschränkungen beinhaltet, sondern den beachtlichen Natur- und Landschaftswert dieses Gebiets gemäss den Prinzipien der nachhaltigen Entwicklung stärkt und aufwertet. Das kulturelle und soziale Kapital der Region liegt in ihrer Einzigartigkeit, die sich in Elementen der vergangenen und aktuellen Aktivitäten in der Landschaft widerspiegelt. Diese Elemente werden in einem hohen Naturwert, in geschätzten landwirtschaftlichen Produkten, respektiertem Erbe und lebendigen Traditionen sichtbar.

Alle von der Charta 2012-2021 erwarteten Resultate konnten vollständig oder teilweise erreicht werden. Die Evaluation ermöglichte ein besseres Verständnis der Stärken und

PLAISIRS PARTAGÉS



55
★ ANS ★
DE CUISINES
COMPLICES

Ebénisterie, agencements de cuisines
Ecosa, 1666 Villars-sous-Mont
T +41 (0)26 928 40 10, F +41 (0)26 928 40 19
cuisines@ecosa.ch, www.ecosa.ch




Hotel Cailler
Bains - Villages - Montagnes
Charmes en Gruyère

NOUS AIDONS NOS CLIENTS À COMMUNIQUER AVEC EFFICACITÉ

TOUTE VOTRE COMMUNICATION, UN SEUL INTERLOCUTEUR

PARALLÈLE

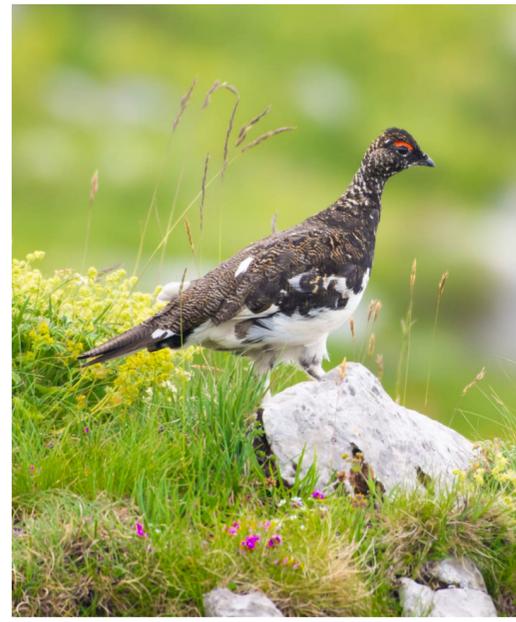
ATELIER DE COMMUNICATION

Rue de la Poterne 3 - CH-1630 Bulle - T. +41 26 912 06 60
info@parallele.ch - www.parallele.ch



La passion pour les produits du Pays d'Enhaut

CHÂTEAU-D'OEX | ROUGEMONT | ROSSINIÈRE | L'ETIVAZ | WWW.PAYS-DENHAUT.CH



Lagopède mâle, avec son plumage d'été



Yaelle Maye et Bastien Rossier, Potag'CEX, en pleine cueillette de leurs légumes au Chamaveau

Le lagopède alpin Nouveaux producteurs du Parc

Aussi connu sous le nom de *perdreix des neiges*, le discret lagopède alpin se dévoile aux observateurs aguerris au-dessus de la limite supérieure des forêts de conifères. Cet oiseau, cousin du grand tétras, du tétras-lyre et de la gélinotte des bois, reste sur le même territoire tout au long de l'année. Ce gallinacé mesure une trentaine de centimètre et peut peser jusqu'à 500 g. Les mâles sont facilement reconnaissables grâce à leurs sourcils rouge vif qui contrastent avec l'habitat dans lequel ils évoluent.

Une convention signée avec 24 entreprises partenaires donne lieu à la certification du label *Parc Produit* pour plus de 140 produits, des fromages bien sûr mais aussi de la viande, des saucisses, du miel, des tisanes, des huiles essentielles, etc. On peut en découvrir la liste sur www.produitduparc.ch. Récemment, quatre nouveaux partenaires avec des produits label parc certifiés ont fait leur apparition: *Le Potag'CEX*, *La Consommation SA*, *la fromagerie de Charmey* et *La Bergerie du Prareman*.

Le lagopède alpin est une espèce que l'on qualifie de *relique glaciaire*. Autrefois, alors que les glaciers recouvraient l'hémisphère nord, l'espèce était présente sur l'ensemble du continent européen. Lorsque les glaces se sont retirées, l'espèce s'est réfugiée dans les montagnes des Pyrénées et des Alpes.

Dans l'ensemble de l'arc alpin, les populations de lagopèdes ont fortement diminué au cours des cinquante dernières années. Cette diminution des effectifs s'explique notamment par le dérangement humain (le développement d'aménagements touristiques en montagne), mais aussi par le réchauffement climatique qui modifie l'habitat dans lequel il évolue. Afin de protéger cette espèce, il est essentiel de ne pas sortir des sentiers de randonnées balisés en hiver et de respecter les zones de tranquillité de la faune.

Yaelle Maye et Bastien Rossier sont les deux fondateurs du *Potag'CEX*. Après deux CFC d'agricultrice et horticultrice et quelques années passées au *Jardin des Monts*, Yaelle exploite une serre en permaculture et des terres agricoles à Château-d'Ex. Elle y cultive des fruits, des légumes et des herbes aromatiques. En hiver, ils proposent des paniers sur abonnement. Ils planifient actuellement l'agrandissement de leurs parcelles maraichères avec plantations de haies vives et d'arbres fruitiers en collaboration avec le Parc.



Lagopède mâle, avec son plumage d'été

La société *La Consommation SA* – appelée plus communément *La Consomm'* – compte quatre points de vente dans le Pays-d'Enhaut, à Château-d'Ex, aux Moulins et à Rougemont. Son directeur Fabien Rancoule a eu l'idée de proposer une offre de viande de bœuf issue d'un élevage local, en collaboration avec l'abattoir des Moulins et le Parc. Une dizaine de producteurs de la région avec des troupeaux de vaches allaitantes en race à viande fournissent donc des bêtes à *La Consomm'* qui les vend au détail sous l'étiquette *La Consomm' fait boucherie*. Dans l'optique du commerce équitable et d'une alimentation responsable, une bête par mois est proposée à la vente, chaque morceau est ainsi valorisé.

Neue Parkproduzenten

Bisher konnte mit 24 Partnerunternehmen eine Vereinbarung unterzeichnet werden, durch die über 140 Produkte mit dem Label *Parkprodukt* zertifiziert wurden. Darunter finden sich neben Käse auch Fleisch, Würste, Honig, Teesorten, ätherische Öle usw. Eine Liste dieser Produkte kann unter www.produitduparc.ch eingesehen werden. Kürzlich konnten vier neue Partner mit dem Produktlabel des Parks ausgezeichnet werden.

Die Begründer des Potag'CEX, Yaelle Maye und Bastien Rossier, betreiben in Château-d'Ex Landwirtschaft und Permakultur in einem Gewächshaus. Sie ziehen Früchte, Gemüse und Aromapflanzen. Die Aktiengesellschaft *La Consommation SA* betreibt vier Verkaufsstellen in der Region Pays-d'Enhaut. Sie arbeitet mit dem Schlachthof Les Moulins und dem Parc zusammen und hat Rindfleisch aus lokaler Aufzucht im Angebot. Im Hinblick auf eine bewusste Ernährung wird jeden Monat ein Tier zum Verkauf angeboten, damit jedem Stück Fleisch die angemessene Wertschätzung entgegengebracht wird.

Die Käserei von Charmey, die von Stéphanie und Sébastien Piller geführt wird, hat die lokalen Käse Gruyère AOP und Vacherin AOP sowie andere hausgemachte Spezialitäten zu bieten.

In der *Bergerie de Prareman*, einem Betrieb der Familie Bajrami in Enney, wird eine Schafherde gehalten. Der Hof wartet mit einer breiten Palette verschiedener Produkte wie Merguez, Koteletten oder auch Bratwürsten auf.

In Rougemont hat Michel Beroud letzten Mai nach einem Jahr Übergangszeit die Bewirtschaftung der Käserei Fleurette an Arnaud Guichard abgegeben.



LES CONFÉRENCES DU PARC

2 février 2021
QUEL AVENIR POUR LE TOURISME PRÉALPIN ?
Christophe Clivaz, professeur à l'UNIL, spécialiste du tourisme
Charmey, L'Enclume, grande salle, 19h30



3 novembre 2020
LES PAPILLONS
Pierre-André Bonaglia, passionné de et par la nature
Charmey, Hôtel Cailler, 19h30



2 mars 2021
BIODIVERSITÉ ET PARC
Jérôme Gremaud, biologiste
Enney, Auberge de la Couronne, 20h10



1 décembre 2020
L'ARBRE MODÈLE ET RESSOURCE POUR LE FUTUR
Ernst Zürcher, professeur en sciences du bois
Château-d'Ex, Hôtel Roc et Neige, 20h



6 avril 2021
REPORTAGES AU PAYS-D'ENHAUT
Camille Andres, journaliste indépendante et Esther Mottier, agricultrice
Château-d'Ex, Hôtel de Ville, 20h

Solaire photovoltaïque : nouvelle action Group-It en 2021

Heureux du succès rencontré en 2019, le Parc reconduira en 2021 une démarche globale de promotion des installations photovoltaïques sur son territoire. Grâce à un processus d'appel d'offre groupé encadré par la HES-SO Valais, les propriétaires intéressés bénéficient d'économies d'échelle et d'une garantie de qualité.

Cette action s'inscrit dans les objectifs suisses pour la *Stratégie énergétique 2050*, nécessaire à la transition énergétique. Pour rappel, celle-ci repose sur trois pôles : l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des appareils et des transports, la sortie progressive du nucléaire et l'accroissement de la part des énergies renouvelables, dont l'énergie solaire. Cette démarche représente aussi une vraie contribution des propriétaires face à l'urgence climatique.

Lors de l'action *Group-It* 2019, plus de 240 personnes ont participé aux séances d'informations et 68 toits ont été intégrés à la dernière phase de l'appel d'offre groupé.

La démarche pilotée, par le Parc en collaboration avec les communes et réalisée par la HES-SO Valais, offre de nombreux avantages aux propriétaires intéressés :

- pré-évaluation du potentiel solaire du bâtiment, sans engagement financier ;
- réalisation d'un dossier technique avec visite du bâtiment ; élaboration d'un appel d'offres groupé permettant une réduction des prix (économie d'échelle) ; proposition des deux meilleures offres pour chaque projet (forfait pour la prestation de 350.- par bâtiment) ;

- suivi de l'installation après réalisation, assurant une puissance effective égale à la puissance annoncée dans l'offre ;
- service de contentieux.

Plusieurs séances d'information auront lieu début 2021 pour les propriétaires intéressés. Un spécialiste de la HES-SO sera présent pour présenter le projet et les modalités d'inscriptions et répondra aux questions du public. Les dates et lieux de ces séances seront transmis ultérieurement via les différents canaux d'information du Parc (newsletter, site web, réseaux sociaux). Le chef de projet énergie et mobilité, Yves Baechler est à disposition pour toute information complémentaire :
026 924 76 93
durable@gruyerepaysdenhaut.ch.



Gens de Parc

Stefan Ansermet

Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. Homme de passion, à la fois minéralogiste, chercheur d'or, écrivain, photographe, Stefan Ansermet démontre au quotidien cette pensée de Confucius. Cet habitant de Luan (Corbeyrier) est avant tout un amoureux de la nature dont il aime révéler dans ses publications les mystères et merveilles englouties. Cet attrait inconditionnel pour ce qui l'entoure, Stefan Ansermet le doit à son grand-père qui, durant son enfance, lui fait gravir les montagnes, l'emmène à la chasse, à la pêche ou aux champignons.

Cultivant cette soif d'observation, Stefan Ansermet se forme comme photographe de presse. En parallèle, il étudie en autodidacte les minéraux et écrit à ce sujet ses premiers articles. Outre travailler depuis de nombreuses années pour le *Musée cantonal de géologie* à Lausanne, cette passion pour le monde minéral le conduit dans plusieurs aventures, comme mettre à jour un gisement d'or en Valais, écrire des ouvrages sur la minéralogie, découvrir une dizaine de minéraux qui n'étaient pas encore répertoriés

– l'un d'eux, trouvé dans les Grisons, porte même son nom, l'*ansermetite* – ou explorer de nombreux pays comme l'Equateur, le Mexique et l'Australie. Mais pas question pour lui de faire collection, *c'est la recherche, la découverte qui me passionne, pas le fait d'amasser des trésors.*

Cet enthousiasme pour la roche et les trésors enfouis, Stefan Ansermet le transmet dans les pages des *Lieux mystérieux de Suisse romande* (en 2 tomes) et *Balades dans les gorges de Suisse romande* publiés aux éditions Favre. Chez le même éditeur, *Oser la nuit* invite le marcheur à revenir à l'essentiel : *marcher la nuit, c'est retrouver ses origines, c'est ouvrir une dimension poétique qui nous grandit.* A cet égard, il est heureux de pouvoir chaque soir se laisser rêver dans le ciel de Luan dépourvu de tout éclairage public.



L'agenda du Parc

On peut consulter et inscrire diverses manifestations sur l'agenda du Parc. www.gruyerepaysdenhaut.ch
Informations et inscriptions : 0848 110 888

7 novembre 2020 Rut du chamois

Début novembre, les troupeaux ont quitté les alpages, le calme est de retour. Quelques pierres roulent et deux chamois se poursuivent. Folle course entre les prétendants. Sans aucun doute le rut du chamois a commencé. Une échappée dans la région des Ciernes Picat en compagnie de Jean-Claude Roch, ancien surveillant de la faune, pour assister à la période des amours folles du chamois.

20 novembre 2020 Jeu de la monnaie, Cerniat

Mais d'où vient la monnaie ? Il existe une multitude de manières de créer des systèmes monétaires alternatifs qui induisent des effets totalement différents. Des responsables de l'association La Grue, monnaie locale et complémentaire pour la Gruyère, Le Pays-d'Enhaut et le Saanenland, animent cette activité qui se termine autour d'un verre de l'amitié.

6 décembre 2020 ; 10 janvier, 14 février, 7 mars 2021

Un sport des Préalpes : le curling

Joyeux moments que d'apprendre à jouer au curling ! En plein air, sur la patinoire de Château-d'Ex et en bonne compagnie, le club du lieu propose une initiation à ce sport pratiqué depuis près d'un siècle au Pays-d'Enhaut. Une initiation centrée sur le plaisir du jeu.

12 décembre 2020, 6 février 2021

Contes d'hiver

Au départ de la Valsainte, une marche aux flambeaux jusqu'à la ferme de la Cierne donne le ton de la soirée. A l'abri d'un vieil atelier rempli d'objets d'époque, Sylvie Ruffieux conte des histoires de la Saint-Nicolas à Noël ou d'hommes et des femmes face aux frimas de l'hiver. Le tout s'accompagne d'un morceau de tresse et d'un thé à la cannelle revigorant, de pains du four de l'Adde et de fromages locaux.

9 janvier 2021 Dessine-moi un paysage

Découvrir les paysages qui nous entourent, naturels ou cultivés, bâtis ou spontanés, anciens ou récents. Lire, croquer, décortiquer, pour mieux comprendre ce tableau vivant. Randonnée en raquettes à neige en dehors des sentiers battus avec Stéphane Currat, accompagnateur en montagne, pour poser un regard différent sur les paysages d'hiver.

15 janvier, 19 février, 20 mars 2021

Le découpage du Pays-d'Enhaut

Le découpage de papier du Pays-d'Enhaut est un art traditionnel encore bien vivant. Lors de cet atelier d'initiation, la découpeuse Corinne Karnstädt transmet avec passion les gestes chirurgicaux nécessaires à la réalisation d'œuvres d'une finesse extraordinaire.

16 janvier 2021 La faune en hiver

Michel Perreten, accompagnateur en montagne et surveillant de la faune auxiliaire, propose une excursion pour mieux comprendre la vie de la faune en hiver. Lors de cette randonnée, les traces laissées par les animaux pourront être observées. En effet, en hiver, une présence trop proche peut provoquer leur fuite, les exposer à des prédateurs tout en perdant une précieuse énergie.

16 janvier et 24 avril 2021 La nature au fil des saisons

En compagnie de Murielle Tissot, droguiste et animatrice de groupe de jeux et Gallianne Monnin, accompagnatrice en montagne, découvrir la nature et quels trésors se dévoilent en été, en hiver et au printemps.

5 février, 5 mars, 9 avril 2020

La Chocolaterie de Gruyères

Cet atelier propose de s'immerger dans les finesses du monde du chocolat. Comprendre le processus de fabrication qui va voir la fève de cacao amère se transformer en délicieux chocolat. Chacun fabrique sa propre tablette et l'agrément en fonction de ses goûts. Puis découvrir les accords surprenants de vins associés à différents chocolats spécialement conçus à cet effet. Une manière idéale de bien commencer son week-end.

13 février, 13 mars 2021

Four de l'Adde, les mains à la pâte

L'odeur du pain cuit au feu de bois ! André Isenegger, artisan passionné, propose une initiation à la boulangerie selon d'anciens savoir-faire : des pains confectionnés sur la base d'une fermentation lente au levain naturel. Après des démonstrations, les participants mettront la main à la pâte pour pétrir le pain, préparer fougasses, pizzas et autres tartes crémeuses qui seront partagées. Puis viendra le temps d'enfourner et de défourner les pains. Chacun repartira avec une production variée de pain et un livret de recettes.

20 février, 6 mars 2021

Les légendes de Pra-Cornet

Crissements de raquettes sur la neige, entre flocons, clair de lune et forêt ensorcelée, cette balade accompagnée et contée par Corinne Bezençon plonge dans les légendes de la région. Avec un peu de chance les lutins eux-mêmes ou d'autres habitants des lieux seront au rendez-vous. Après ces rencontres magiques, il sera temps de se réchauffer et de déguster une fondue au refuge de Pra-Cornet, un moment de partage et de rencontre.

9 mai 2021

Le rougequeue à front blanc

Le chant mélancolique du rougequeue à front blanc qui retentissait partout autrefois, s'est considérablement raréfié en Suisse. Le Parc a la chance de pouvoir encore l'observer et l'entendre dans certains de ses villages, comme à Crésuz. Guidé par le biologiste ornithologue Yann Rime, écouter et observer cet oiseau aux magnifiques couleurs.

Impressum

Parc'info, journal du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz
Rédaction : Yves Baechler, Bruno Clément, Christelle Grangier, Vincent Grognez, François Margot, Caroline Rosat, Patrick Rudaz
Traduction : Raphaela Aellen
Photographies : Roman Bühler, Frédéric Grangier, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Tirage : 25'000 exemplaires (distribué en tout ménage dans les communes du Parc)
Imprimé sur papier FSC, 100% recyclé, sans chlore
Graphisme : Agence Parallèle
Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Ex
www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93